



EXCLUSIF FLORENCE AUBENAS SUR LA PISTE DU "PETIT CRIMINEL"

AFRIQUE CFA 9800 F CFA, ALGERIE 410 DA, ALLEMAGNE 6,20 €, ANDORRE 5,50 €, AUTRICHE 5,90 €, BELGIQUE 5,90 €, CANADA 8,95 \$ CAN, DOM 5,30 €, ESPAGNE 5,50 €, GRANDE-BRETAGNE 4,90 €, GRECE 5,50 €, ITALIE 5,50 €, LUXEMBOURG 5,50 €, MAROC 45 DH, PAYS-BAS 5,60 €, PORTUGAL CONT. 5,50 €, SUISSE 7,20 CHF, TOM 950 XPF, TUNISIE 6,00 DT

L'OBSS



Présidentielle LE VARIANT MONTEBOURG

ENTRETIEN
"MON CONTRAT
POUR
LA FRANCE"

NOTRE SONDAGE
LA GAUCHE
AU BANC D'ESSAI
AVEC **franceinfo**

JORGIS MATYASSY

M 02228 - 2936 - F: 4,90 €





Vincent Edin

est journaliste et auteur de « *Quand la charité se fout de l'hôpital. Enquête sur les perversions de la philanthropie* » (Rue de l'échiquier).

“En France, nous avons les pires riches du monde !”

Votre enquête dénonce « la philanthropie indécente des grandes fortunes ». Que lui reprochez-vous ?

D'être un commode paravent destiné à leur donner bonne conscience et à masquer leur égoïsme. La fortune des milliardaires s'est accrue de façon délirante depuis une vingtaine d'années à cause de la mise à mort de l'impôt progressif. En France, ces données ne sont pas accessibles mais, aux Etats-Unis, on sait que les 400 plus grandes fortunes paient 23 % d'impôt sur leur revenu annuel, moins que la classe moyenne, imposée à 24 %. C'est encore plus indécent avec le Covid, la plus grande crise sociale depuis 1945 : ces « philanthropes » ont peu donné. Le compte n'y est pas.

Même en France ?

En France, nous avons les pires riches du monde ! Par rapport à leurs fortunes et à leur accroissement, les Arnault, Bolloré, Pinault et autres ne distribuent que des miettes. LVMH a, par exemple, donné 5 millions d'euros à l'Institut Pasteur de Lille, et quarante fois plus pour Notre-Dame. Le montant de ces dons, avant déduction fiscale, ne correspond pas à la moitié des 500 millions d'euros que l'Etat l'a aidé à économiser sur son rachat du joaillier Tiffany ! On remarque aussi qu'aucun milliardaire français, hormis le Franco-Américain Pierre Omidyar, n'a signé le Giving Pledge de Warren Buffett, cet engagement de reverser au moins 50 % de sa fortune...

Mais sur le principe, que les entreprises et les particuliers donnant à des associations comme les Restos du Cœur bénéficient d'un abattement fiscal, n'est-ce pas une bonne chose ?

Les Restos, c'est bien, mais on oublie souvent que Coluche, quand il a créé l'association en 1985, trouvait indécent qu'un pays aussi riche soit obligé de faire appel à des bénévoles et à la charité privée pour que personne ne meure de faim. On doit interroger ce modèle qui met les plus fortunés si peu à contribution qu'on en est réduit à la charité. En outre, les causes choisies par les philanthropes sont extrêmement inégales entre elles : dans le monde, la première cause, en argent collecté, ce sont les religions, puis les organisations de défense des animaux, alors que la Cimade [association de soutien aux migrants, NDLR] ou Médecins du Monde rament. C'est pour ça qu'on a inventé l'impôt, qui permet une répartition, une stabilité et une universalité des subventions.

Que préconisez-vous ?

Je soutiens les propositions des économistes Gabriel Zucman et Thomas Piketty pour une taxation des très très grandes fortunes – on parle de plusieurs dizaines de milliards d'euros –, sur les salaires, mais aussi sur la Bourse et sur les héritages. Il faut que l'on rende pleinement son sens à l'impôt progressif.

Propos recueillis par T. N.



LA PHILANTHROPIE, UN DÉTOURNEMENT AU PROFIT DES PLUS AISÉS ?

Par THIERRY NOISETTE

« Philanthropie » signifie « amour de l'humanité ». Mais pour le journaliste Vincent Edin, qui a œuvré dans le mécénat et publie une enquête à ce sujet, cette pratique relève moins de l'amour que d'« un système ploutocrate qui menace nos démocraties et nos services publics ». Pas moins ! Du Téléthon aux Pièces jaunes en passant par Les Enfoirés – ce spectacle « où des millionnaires demandent à des smicards de donner de l'argent pour des RMistes », selon une pique célèbre –, nous nous sommes habitués à ce que la générosité se substitue à la contribution générale. Un glissement



Marie-Victoire Abbou

est déléguée générale d'Admical, une association qui diffuse la pratique du mécénat auprès des entreprises et représente les mécènes auprès des pouvoirs publics.

“Le mécénat est indispensable au tissu associatif”

qui a donné, en mars 2020, l'appel aux dons du ministre de l'Action et des Comptes publics d'alors, **Gérald Darmanin**, pour le fonds d'indemnisation des travailleurs indépendants... Il a ainsi, sans le vouloir, relancé le débat sur la suppression de l'Impôt sur la Fortune (ISF) : ne serait-ce pas à lui de se charger de cette tâche ?

Quelque 5,2 millions de Français donnent chaque année, selon un récent rapport parlementaire qui souligne que le don « joue un rôle de ciment social et sociétal clé ». La philanthropie pèserait 5 % du PIB mondial et, aux seuls Etats-Unis, 345 milliards de dollars sont collectés par an, évalue l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE). Or, selon elle, on connaît mal ce monde qui bénéficie d'avantages fiscaux conséquents : allègements pour les organisations, déductions fiscales sur le revenu imposable pour les entreprises et les particuliers donateurs... L'OCDE réclame en conséquence plus de transparence de la part des fondations, « redevables de l'utilisation de fonds publics ». Car plus les mécènes auront de pouvoir, moins l'opacité qui les entoure sera tolérée. ■

La philanthropie n'achète-t-elle pas une bonne conscience, quand la solidarité pourrait être du ressort de l'impôt ?

Je ne le pense pas : les entreprises mécènes ont compris que l'Etat ne pouvait pas assumer seul l'ensemble des besoins de la société. Il y a un vrai changement dans le monde de l'entreprise actuellement, elles souhaitent affirmer leur rôle sociétal. D'ailleurs, le mécénat est indispensable au tissu associatif, très dense, qui existe en France. Les entreprises donnent ainsi 3,5 milliards d'euros par an et les particuliers, 4 milliards, pour des actions complémentaires de l'Etat. Prenons la culture : l'Etat soutient surtout la création et la diffusion, là où les dons financent aussi l'accès pour des publics éloignés ou la réinsertion par la culture. De plus, avec le Covid, on a vu la rapidité d'action des entreprises pour débloquer des fonds supplémentaires – destinés à la recherche notamment – ou aider les acteurs de terrain. Si le secteur privé n'assumait pas la prise en charge de certains secteurs de l'intérêt général, ce serait à l'Etat d'y pallier.

L'écart de collecte entre les causes – on a vu un déluge d'argent pour Notre-Dame – n'est-il pas l'un des revers du système ?

La dimension émotionnelle est un des leviers du don, c'est inévitable, et Notre-

Dame est un élément du patrimoine de tous les Français. Mais chez les entreprises, le mécénat s'est professionnalisé, elles vont là où il y a des besoins. Le social et l'éducation font d'ailleurs partie des principaux secteurs soutenus par les mécènes.

La déduction fiscale, c'est une générosité aux frais du contribuable, non ?

C'est un encouragement très fort aux dons, et la France dispose d'un des dispositifs fiscaux les plus avantageux d'Europe. C'est une chance pour le secteur de l'intérêt général, car il permet aux entreprises de donner plus aux acteurs qu'elles soutiennent. Pour autant, on constate encore que de nombreuses entreprises ne demandent pas la déduction fiscale à laquelle elles ont droit lorsqu'elles font des dons. Cela montre bien que ce n'est pas leur principale motivation.

Qu'est-ce qui serait à améliorer selon vous ?

L'aspect éthique est fondamental pour que le mécénat reste crédible et incontestable. Il y a parfois des opérations qui tendent au sponsoring, mais ce sont des exceptions. Admical a déjà établi une charte, et nous préparons, avec d'autres organismes, un référentiel de déontologie qui fixera les grands principes pour éviter les dérives.

Propos recueillis par **T. N.**